

Communiqué de presse

Besançon, le 23 mars 2017

Préférence Commerce 2016/2017 pour 89 commerçants du Doubs

Depuis 2007, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs propose aux commerçants du département une évaluation de leur qualité d'accueil par un client-mystère : Charte Qualité Accueil Ecoute Conseil jusqu'en 2014 et, dorénavant, Préférence Commerce – démarche nationale unique reconnue par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

S'adressant aux structures indépendantes de moins de 400m², ce réseau national, lancé fin 2012, couvre 19 départements et plus de 1000 points de vente. Dans le Doubs, elle rassemble des commerçants, artisans et prestataires de service du Grand Besançon, du Doubs Central, du Haut Doubs, du Nord Doubs et du Val de Morteau.

Sur la base d'une grille de 43 points de contrôle, un client-mystère passe au crible l'intérieur et l'extérieur du point de vente, la qualité de l'accueil et des conseils apportés au client, tant au magasin qu'au téléphone. L'évaluation faite permet ainsi d'identifier rapidement les points forts et les points à améliorer pour rester compétitifs. Elle aboutit, si les notes sont suffisantes, à la délivrance du label qualité.

La première cérémonie de remise des labels débutera par les lauréats du Grand Besançon et aura lieu

lundi 3 avril prochain à 12h00, à la CCI du Doubs.

Les autres lauréats recevront cette récompense au sein de leurs territoires respectifs au cours du mois d'avril.

Contact : Corinne LAKOUISS – 03 81 31 25 04